



Nouvelle carte Vitale : attention à l'arnaque par SMS !

Publié le 22 avril 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1

Crédits : © Fizkes - stock.adobe.com

Vous avez reçu un message par SMS de l'Assurance maladie vous demandant de renouveler ou de mettre à jour votre carte Vitale ? Attention, vous faites l'objet d'une tentative d'arnaque ! *Service-Public.fr* vous explique cette arnaque et vous indique les moyens de s'en protéger.

Une arnaque par SMS

Cette tentative d'arnaque s'opère par SMS. Vous recevez un message vous demandant de cliquer sur un lien afin de renouveler votre carte Vitale. Ce lien vous conduit vers une page internet similaire à celle de l'Assurance maladie. Il vous est demandé ensuite de renseigner votre nom, votre adresse et enfin vos coordonnées bancaires.

Cette arnaque vous demande ainsi de payer quelques centimes d'euros afin d'obtenir votre nouvelle carte Vitale.

Les fraudeurs peuvent aussi vous contacter par téléphone en se faisant passer pour votre banquier afin que vous lui communiquiez des informations personnelles et bancaires. Le but est de vous faire croire qu'il veut mettre fin à l'arnaque alors qu'il veut en réalité la finaliser.

Comment éviter cette arnaque ?

Afin d'éviter d'être piégé, plusieurs éléments sont à retenir :

- L'Assurance maladie ne demande jamais par message de mettre à jour sa carte Vitale.
- La mise à jour d'une carte Vitale est gratuite et se fait sur des bornes spécifiques en pharmacie ou chez votre médecin. Elle ne se fait jamais sur internet.
- Seule la connexion sur votre compte Ameli permet l'échange sécurisé de vos informations avec l'Assurance maladie.
- Recevoir un appel le soir et le week-end de votre banquier ou conseiller bancaire est suspect. Ne divulguez aucune information bancaire durant ces appels.
- Faites opposition immédiatement lorsque le fraudeur a réussi à obtenir vos coordonnées bancaires.

Services en ligne et formulaires

- Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>)
Téléservice

Et aussi

- Fraude à la carte bancaire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31324>)
- Message de remboursement de l'Assurance maladie : attention aux arnaques ! (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15450>)

Pour en savoir plus

- Attention aux appels, courriels et SMS frauduleux [↗](https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/principes/attention-appels-courriels-frauduleux) (<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/principes/attention-appels-courriels-frauduleux>)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- Vous souhaitez signaler une escroquerie en ligne ou un contenu illicite sur Internet ? [↗](https://www.cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/accueil#signaler) (<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/accueil#signaler>)
Cybermalveillance